



Nachwuchspreis Darstellende Künste  
Prix d'encouragement pour les arts de la scène  
Premio d'encoraggiamento per le arti sceniche

## Informations sur la participation

PREMIO est le prix d'encouragement pour les arts de la scène qui a pour but d'encourager la relève et les jeunes compagnies à se développer au sein d'un réseau constitué de théâtres, de maisons de danse et de cirque contemporain, de festivals et d'hautes écoles de Suisse. Chaque année, huit compagnies ou artistes bénéficient de différents soutiens comme l'aide à la production, aux tournées ainsi que d'autres formes de soutien en nature.

Version:  
2026-2027

# Candidature

Voir le document Appel à candidature PREMIO 2027.

Les inscriptions se font en ligne, sur [www.premioschweiz.ch](http://www.premioschweiz.ch), du 1 juillet 2026 au 1 octobre 2026, minuit.

# Présélection en ligne

Les dossiers reçus sont répartis en deux groupes selon les régions linguistiques : dossiers germanophones / dossiers francophones. Les dossiers en italien ou en romanche ont été traduits par la compagnie, avec le soutien financier de PREMIO, en allemand ou en français, au choix de la compagnie postulante, et ainsi attribués au groupe linguistique correspondant. Tous les dossiers sont envoyés aux membres sous forme électronique. Afin de maintenir le nombre de dossiers dans une proportion gérable, une présélection de 20-25 dossiers sera discutée au sein du groupe suisse-alsacien et du groupe romand lors de la réunion de sélection qui se tiendra en automne. Cette présélection se fera par vote en ligne par les membres de PREMIO. Cette procédure de présélection n'est utilisée que si plus de 25 dossiers par groupe sont reçus. Les dossiers tessinois seront intégrés automatiquement au groupe de discussion suisse-alsacien ou romand selon la langue choisie pour la traduction par la compagnie lors de l'envoi du projet.

# Réunion de sélection

Les membres de PREMIO présents lors de la réunion de sélection forment le jury. Après discussion, les deux groupes linguistiques choisissent chacun quatre projets. C'est ainsi qu'ils déterminent ensemble les huit projets PREMIO 2027.

**Soutien** : suite à la sélection des dossiers, les huit projets choisis se voient attribuer un-e accompagnateur-ice parmi les membres. L'attribution s'effectue en fonction des critères suivants : proximité géographique, points communs/intérêts artistiques, les relations déjà existantes et les disponibilités.

Les accompagnateur-ice-s donnent notamment des conseils lors de la préparation des showings de 20 minutes pour le Kick Off ou un feedback lors d'une répétition et aident la compagnie, l'artiste ou le collectif à trouver des espaces pour les répétitions.

**Choix du lieu de résidence** : après l'annonce de la sélection, les artistes sont prié-e-x-s d'écrire leurs préférences quant au choix des membres de l'autre région linguistique et quand ils préféreraient faire leur résidence PREMIO.

## Kick-Off

Lors du Kick-Off-Event, la priorité est mise sur la coopération suprarégionale. Le Kick-Off-Event crée des réseaux, aide à apprendre à se connaître et aide à créer des relations de travail solides entre les membres et les groupes d'artistes. La participation à l'ensemble de la journée est obligatoire.

**Défraiement** : Chaque compagnie reçoit un défraiement de **CHF 1'500.-**.

**Showing** : Les huit compagnies présentent leur projet. Cette présentation :

- dure 20 minutes au maximum;
- peut être donnée sous forme de fragments ou de performance;
- nécessite une infrastructure technique minimale;
- offre un aperçu de l'avancement du projet.

**Apprendre à se connaître** : Après les 8 présentations, tous les membres et artistes se réunissent pour se présenter, discuter de leur projet, et de leur besoin.

**Répartition des soutiens** : Les groupes d'accompagnement des compagnies déterminent les soutiens à mettre en œuvre. Les résidences sont planifiées avec les membres.

**Soirée** : La journée se termine avec un apéritif dinatoire.

## Résidence

Après le Kick-Off-Event, les compagnies continuent à travailler sur leur projet de manière indépendante. Elles effectuent la résidence chez une institution membre de PREMIO convenue et reçoivent les différentes formes de soutien discutées pendant le Kick-Off.

**Soutiens financiers** : Chaque compagnie reçoit un soutien à la résidence de **CHF 2'500.-** ainsi qu'un soutien de coproduction de **CHF 5'000.-** (**CHF 6'000.-** si plus de 4 artistes sur scène).

## Check-In

Après les premières résidences, les compagnies rencontrent en ligne la direction de PREMIO, les accompagnateur-ice-s, les membres offrants les résidences et le comité de PREMIO pour faire un point sur les projets et les soutiens.

## La tournée et les accueils

### Prise en charge des cachets lors des tournées chez les membres PREMIO

Chacune des 8 compagnies participantes bénéficie d'une aide financière à la représentation pour son projet PREMIO en tournée dans les trois prochaines saisons PREMIO. Les coûts plateaux sont soutenus pour trois spectacles en accueil (un accueil peut contenir plusieurs dates, **plafond à CHF 5'000.-** par accueil, si suprarégional **CHF 5'500.-**). **La première ne fait pas partie de ce soutien.**

## PREMIO-Visits

Pour la première ou une autre représentation, les artistes d'une même sélection PREMIO sont invité-e-x-s à voir le travail des autres artistes.

Les frais de voyage et les tickets sont payés par PREMIO. Lors des PREMIO-Visits, une ou plusieurs personnes du comité et la direction de PREMIO, les membres intéressés et les autres artistes de la même sélection se réunissent si possible pour une forme d'échange, par exemple un workshop, une discussion ou un apéritif.

## Remarque des partenaires financiers de PREMIO

Les artistes PREMIO sont limité-e-x-s dans leurs demandes de financement par l'attribution du Prix d'encouragement PREMIO, car PREMIO est déjà largement soutenu en tant que projet global.

Il convient de tenir compte des points suivants :

### Pro Helvetia

- Seulement à partir du quatrième accueil d'une compagnie, il est possible de recevoir un soutien pour des accueils dans d'autres régions linguistiques (demande à déposer via un membre de PREMIO).
- Un soutien pour des accueils à l'étranger est possible à tout moment.
- Les compagnies peuvent déposer des demandes pour leur projet PREMIO pour toutes autres mesures de soutien (production, recherche, résidence etc.).

### Fondation Ernst Göhner :

- **pas de soutien supplémentaire autorisé pour les projets PREMIO.**

### Pour-cent culturel Migros :

- national - soutien dans le cadre de l'idéation (doit être fait avant la soumission à PREMIO), pas de soutien à la diffusion la même année que la participation à PREMIO.
- Régional - les différentes coopératives Migros peuvent apporter leur soutien.

#### Contact

Pour toutes questions, merci de contacter PREMIO :

[info@premioschweiz.ch](mailto:info@premioschweiz.ch) / (+41) 77 500 48 98.